Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 20 Joumada I 1444
14 Décembre 2022

N° 148

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2255**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2255**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2257**
Homologation de résolutions **2259**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2259**
Convocations
Sociétés anonymes **2262**
Autres sociétés **2264**
Actes Administratifs
Avis au public **2264**
Divers
Avis au public..... **2265**
Rectificatifs **2265**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société AL MAJED INVESTMENT

SA au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : 2, Avenue de la Livre 1053 Lac II Tunis

IU RNE : 1360682Z

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 21/11/2022 à 11h au siège de la société; enregistré à la recette des finances Le Lac le 6 décembre 2022 sous le n°11709607 quittance n°M116380 déposée au RNE le 8 décembre 2022 dossier n°2022157526, le conseil d'administration a décidé de :

- Accepter la démission de Monsieur Majed Ben Farah Zinoubi de son poste de président du conseil.

- Nommer Mme Ons Bouzouita en tant que nouveau président du conseil.

2022R02947SANB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société iBanFirst TN SUARL

Société Unipersonnelle à Responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 30.000 Dinars

Siège social : Angle des Rues Ahmed Hamza, Avenue Hédi Karray et l'Avenue Tahar Gharssa - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis

I.U : 1679750H

Suivant le procès-verbal de la décision unilatérale du 3/11/2022 enregistré à la Recette des finances à Charguia - Tunis en date du 29/11/2022 sous Qn°M132244 En°22509692

- L'Associé unique a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société.

La liquidation sera assurée par Monsieur Arnaud, Marie, Joseph, André De La Porte Des Vaux pour une durée d'une (1) année ayant les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission. Le siège de la liquidation est fixé au 37, Rue Hasdrubal - 1002 Tunis.

- Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur, au siège de la liquidation sis au 37, Rue Hasdrubal - 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1679750H le 02/12/2022 sous dossier n°2022151094.

2022403037SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 28/11/2022 Mm Rebeh Alhamdi titulaire de la CIN numéro 014230535 a vendu à Mr Chiheb El Chawechi titulaire de la CIN numéro 11358727, un fonds de commerce "vente en détails de viande et vente en détails de volailles et vente de tous les produits alimentaires" situé à cité al Ahlem Manzel Jmil Bizerte l'acte est enregistré à la recette des finances de Manzel Jmil le 29/11/2022.

Toutes oppositions seront reçues au bureau de maître Sondess Khili Avocate à la cour de cassation situé à la rue Habib Bourguiba au dessus de la Banque de l'Habitat au 1er étage Menzel Jamil Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne «JORT».

Une publication est publiée au journal le Quotidien en français le 7/12/2022 ip22/415 et au journal Echourouk en arabe le 7/12/2022 ip 1522/00415.

2022T01324FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié en date du 13/9/2022 rédigé par Maître Mouna Baratli notaire à Bizerte et son assesseur, Madame Monia Bouchoucha titulaire de la carte d'Identité Nationale n°01432975 a procédé à la donation à son fils Monsieur Ahmed Karim Lassoued titulaire de la carte d'Identité Nationale n° 08937454 de la totalité du fonds de commerce sise au 18 Avenue d'Algérie Bizerte exploité en tant que Pharmacie et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées au siège du fonds de commerce dans les délais légaux à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 3/12/2022.

2022T01325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchena; quittance N° M095351 enregistrement n°22205245.

Mr. Walid Ben Abdallah titulaire de la carte d'identité nationale n°04708664 a vendu à Mme Nabiha Chawek titulaire de la carte d'identité nationale n°05859354 le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels du local sis à division Elahmadi N°278 Elmhamdia Ben Arous. Les objections seront déposées dans vingt jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 9/12/2022.

2022R02948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tayeb Mhiri Nabeul; quittance n°M098735 enregistrement n°22205065.

Mme Sirine Ben Slema titulaire de la carte d'identité nationale n°09845912 a vendu à Mr Haythem Jeziri titulaire de la carte d'identité nationale n°06318586 le fonds de commerce

avec tous les éléments corporels et incorporels du local sis à l'Avenue Habib Bourguiba Elkarma Nabeul. Les objections seront déposées dans vingt jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 9/12/2022.

2022R02949FCCC2

Avis

Par un acte sous seing privé enregistré le 22/11/2022 à la recette des finances de Fouchena reçu n°M096214, enregistrement n°2220532, M Mouhamed Idoudi a vendu à Mr Makrem Elhanachi tout son fonds de commerce du local se situant au 337 avenue de Paris elmhamdia Ben Arous consistant en la vente des fruits secs.

Toute opposition sera effectuée entre les mains de l'acheteur dans son domicile élu au 12 rue besskra cité Ennassim Elmhamdia Ben Arous 1145 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au Journal Officiel.

Cette annonce est publiée dans deux journaux le Quotidien et Achourouk le 8/12/2022.

2022R02952FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce, dont signature légalisée à la délégation de Gafsa le 11/3/2022, enregistré à la recette des finances de Gafsa le 30/11/2022, numéro d'enregistrement quittance n°MO39872 et numéro 2220926.

Monsieur Lotfi Ben Khalifa, titulaire de la carte d'identité nationale n°06194208, vend et cède la totalité du fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, exploité en un local de vente des légumes et fruits, sis à : Rue de Palestine cité Ennour en face de Magasin Takwa Gafsa, à Monsieur Abderrazzak Ben Mohamed Laroussi Soufi, titulaire de la carte d'identité nationale n°03115269.

Le présent avis a été publié au journal "Achourouk" le 3/12/2022. Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce susmentionné, dans un délai de 20 jours.

2022R02953FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la recette de Monastir sous n°22207132 quittance M067337 Mme Sana Aguir C.I.N n°06829923 a vendu à la Société CHOCA MOCA société à responsabilité limitée M.F 1786567K représentée par son gérant Mr Hafedh Bouafia C.I.N n°03160883 la totalité du fonds de commerce situé au complexe commercial cité 6 Monastir consistant en une «Buvette».

Les oppositions doivent être reçues dans les délais légaux entre les mains du vendeur à 161 Cité Bassatine Monastir.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 30/11/2022.

2022S01450FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 14/9/2022, rédigé par l'huissier de Sousse Maître Mohamed Baha Mtir et Maître Abderrazek Hassan, enregistré en date du 11/10/2022 à la recette des finances de Sayada sous quittance n°M030946, Mr Laroussi Khouja, titulaire de la CIN n°04051602, a cédé en tant que don à son fils Slim Khouja, titulaire de la CIN n°06773028, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné Ponçage et vente Marbre dénommé «Marbre Artistique» sise à Route de Monastir avenue Habib Bourguiba reliant Lamta à Sayada avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 22/10/2022.

2022S01452FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 19/5/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 7/12/2022 sous n°22203424 quittance n°M003881. La société «Yakout lil Outour Import et Export» Sarl, MF : 129066M, représentée par son gérant Mr Ala Eddine Béchir Assaad SAKKA de nationalité jordanienne, titulaire du Passeport N°Q315461 a renoncé à Mme Islem Ben Moncef ZEMZAME, titulaire de la CIN n°05585126, la totalité du fonds de commerce du local destiné Fabrication et commerce de parfum avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Yasser Arafet Zone 4 Sousse médina 4000. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 11/12/2022.

2022S01453FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/11/2022 enregistré à la recette des finances route de Tunis en date du 30/11/2022 selon le reçu n°M106459 enregistrement numéro 22203758 Monsieur Slim Affes titulaire de la carte d'identité nationale n°05363905 et Monsieur Oussama Affes titulaire de la carte d'identité nationale n°08410145 ont vendu à Madame Rihab Bahloul titulaire de la carte d'identité nationale n°11054409 la totalité du fonds de commerce d'un café dans le local situé à la route de Saltenia km 3 Poudrière 2 Sfax.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours entre les mains des vendeurs Slim et Oussama Affes situés au 14 Avenue Ibn El Haytham route Gremda Sfax. Cet avis est publié au journal Echourouk le 8/12/2021.

2022X01560FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 10/10/2022 écrit par Maître Mohamed Walid Zenni avocat à Tunis, enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana le 01/12/2022 sous le n°22206506 Quittance n°M146696 Société «AYEM ZMEN» immatriculée sous l'identifiant unique n°1243865A, a vendu à Société «SCH FOOD COMPANY» immatriculée sous l'identifiant unique n°1788804M, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments

corporels et incorporels exploité au local sis au RDC Immeuble 27 Rue Ibn Khaldoun La Nouvelle Ariana, exploité pour le commerce des produits alimentaires, vente des agrumes et épices.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur Société «SCH FOOD COMPANY» l'adresse : RDC Immeuble 27 Rue Ibn Khaldoun La Nouvelle Ariana dans les 20 jours à partir de la date de la parution de ceci au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Echourouk» le 7/12/2022.

2022403029FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 25/11/2022 et enregistré à la recette des finances d'el Menzah VI le 5 décembre 2022, quittance n°157044 enregistrement n°22208533, Madame Jalila El Madhkour CIN n°00542426, demeurant à la rue Ibn Charaf n°10 cité El Wafa Ariana Nord a vendu à Monsieur Naouefel Fakhfakh CIN n°05649089 demeurant à la rue Barcelone Borj Louzir le fonds de commerce à usage de fast-food sis au n°44 Bis avenue Mouawia Ibn Abi Sofien Menzah VIII, Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées au cabinet de l'avocat Maître Salah Dakhlaoui sis au 67 avenue Jugurtha Mutuelleville dans un délai maximum de vingt (20) jours de la date de cette publication.

L'annonce de cette vente a été publiée au journal La Presse en date du 10/12/2022.

2022403039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances dans la circonscription administrative de l'Ariana le 27/10/2022 sous le n° d'enregistrement 22205735 quittance n°M135995 La société "TUNISAN RETAIL COMPANY" représentée par son gérant Mr. Mehdi Batbout titulaire de la C.I.N. n°07424297 a vendu le fonds de commerce sis à l'avenue Al ANWAR n°4 Ariana Supérieur - 2080 Ariana Ville, exploité pour la vente des gâteaux à Amani Bhouri titulaire de la C.I.N n°06953192 et Fares Manaa titulaire de la C.I.N. n°09841714.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 14 décembre 2022.

2022403043FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26 Mai 2022, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 22 Juin 2022, quittance n°M051879 et enregistrement n°22302737, Mr Afif Errayes demeurant à l'impasse le juge Corniche Erraouebi Bizerte a loué à la société «Themri et Menzli d'Electricité» représentée par son gérant dont le siège social est situé au 23 rue Saleh Ben Ali Bizerte, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au 23 rue Saleh Ben Ali Bizerte destiné à l'activité de vente matériel électrique.

Cet avis de location a été publié au journal «Al Chourouk» le vendredi 4 novembre 2022.

2022R02946FCCC3

Location d'un fonds de commerce

ALOUI SOFIEN MAAGOULA BEJA

Par acte sous seing privé daté du 4/11/2022 et enregistré à la recette des finances au premier bureau de Béja sous le numéro 22307243 quittance n°MO59261, Mr Aloui Nizar a loué le fonds de commerce des produits divers exploité au commerce, situé à rue Asad Ibn fourat Béja à Mr Aloui Soufien Cin n° 02322544.

Les oppositions doivent parvenir dans vingt jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publiée le 10/12/2022 au journal «le Quotidien».

2022403045FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association pour la préservation du patrimoine et de l'environnement

Siège : Avenue Union du Maghreb Arab n°15 Sidi Bouali - Sousse.

But : Culturel.

Objectifs :

- Contribuer à faire connaître le patrimoine du gouvernorat dans le cadre de l'identité de cette région et son rôle dans la consolidation de l'identité tunisienne et l'attachement à ses racines.

- Contribuer à la définition de la zone archéologique romaine, qui déforme des dizaines d'hectares, et la valoriser comme source de nombreuses statues et mosaïques au Musée de Sousse

- Contribuer à la définition de la richesse environnementale à la délégation, où se trouve l'une des plus importantes zones humides d'importance mondiale "Wadi Al-Sad et Sabkhat Al-Haq Al-Manzil" zone humide "PAMSAR" d'importance internationale

- Parrainage des jeunes chercheurs intéressés par les sites archéologiques

- Contribuer à protéger nos terres fertiles contre de nombreux ravageurs

- Réaliser de nombreuses activités culturelles tout en contribuant à la préservation de l'environnement

Membres :

Président : Soyah Chaouch

Vice Présidente : Aicha Knani

Secrétaire général : Mohamed Aziz Knani

Trésorier : Khaled Chaouch.

2022T01321APSF1

Constitution d'un syndic

Selon un acte notarié établi par maître TRABELSI CHEKER en date du 30/10/2022 l'assemblée générale élective a constitué «le syndic de la cité des instituteurs de Fouchana».

Le bureau du syndic est constitué de :

Mr Mouldi Ghalmi : Président.

Mr Khayredine Benhissi : Secrétaire général.

Mr Mongi Adouli : Trésorier.

Mr Chafik Ghrairi : Membre.

Le siège du syndic est sis à l'adresse suivante : 02 rue Amiret Ettouezra cité El Ksar.

2022T01322APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de constitution d'un GDA en date du 19-3-2007 sous le numéro 22/2007. Il a été constitué un Groupement de Développement Agricole comme suit :

- Zone d'activité : Najet- Awled Slim

Secteur : Najet- Awled Slim

Délégation : Tajerouine

Dénomination : Najet

Siège social : Awled Slim

Nom du président du conseil d'administration : Cherni Nabil

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R02950APSF1

Constitution d'une association

Nom : Amicale du personnel de la municipalité d'El Assouda

Siège social : Municipalité d'El Assouda

Objectifs : Fournir des services sociaux, culturels et récréatifs aux personnels de la municipalité d'El Assouda et à ceux qui y sont impliqués afin de les intégrer davantage et de les motiver à sacrifier et à donner. A soutenir les liens humanitaires entre les personnes impliquées dans une façon qui garantit un climat d'amour, de fraternité et de coopération entre tous les employés de tous grades.

Membres :

- Président : Ali Aloui

- Trésorier : Mohamed Taher Sedki

- Secrétaire générale : Sabrin Laifi.

2022R02954APSF1

Avis

Syndicat des propriétaires Résidence KEHNA

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 7/10/2022 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 13/10/2022 quittance n°M047775.

Il a été constitué un syndicat :

- Nom social : Syndicat des propriétaires Résidence Kehna

- Objet social : Entretien et suivi de toutes les opérations administratives et financières.

- Siège social : Mornaguia

Il a été décidé de nommer :

- Amel Jlassi : Présidente de Syndicat

- Walid Elarbi : Trésorier

- Maryem Chafii : Secrétaire générale.

2022R02956APSF1

Constitution du syndicat

ELYSEE

05 Rue Mahdia El Mourouj 1

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale constituante du 19 juin 2016 enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 19 août 2016 sous le numéro 16803645 Quittance n°M061541 agrée par la Municipalité d'El Mourouj le 01/7/2016.

Il a été constitué le syndicat des copropriétaires de la résidence L'elysée sise à rue Mahdia n°05 El Mourouj 1 Ben Arous :

Le bureau syndical est nommé par cette assemblée et se compose de :

- Mme Iman Fradi Falah : Présidente

- Me Sohail Ben Slimane : Secrétaire général

- Me Karim Mahfoudhi : Secrétaire général adjoint

- Me Fathi Guesmi : Trésorier

- Me Mounir Ben Romadhane : Membre

- Me Yassin Chikh : Membre.

2022R02957APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Amal de Développement à el Khedhara (A.A.D.K)

Objet de l'association : Culturel, social, et de développement.

Siège de l'association : Local propriété de Ismail Khedher Cité El Khedhara oued Béja Nord sidi Alouane Mahdia.

Objectifs de l'association :

1- La contribution au développement de la région en ce qui concerne les principaux services publics et l'infrastructure et ce en collaboration avec les autorités locales et régionales et le suivi des dossiers en question.

2- L'action de renforcer le développement social par la diffusion des valeurs comme la solidarité, l'interdépendance et la coopération à travers les compagnes de sensibilisation à l'importance du bénévolat et la tentative de fournir des aides sociales périodiques aux personnes démunies et nécessiteuses de la région.

3- L'œuvre pour le développement culturel par la consolidation de la culture des individus et de la société et la renaissance du patrimoine matériel et immatériel à travers les conférences et les séminaires et la création d'un festival local décrivant et valorisant le patrimoine culturel de la région.

Fondateurs de l'association :

1) Khedher Ismail : médecin, président

2) Khdher Abdel Hassani : technicien adjoint Tunisie télécom, vice-président

3) Khedher Kais : professeur des écoles primaires, secrétaire général

4) Khedher Ferid : technicien en mécanique dans une société, trésorier

5) Khedher Adel : maître de conférence universitaire, secrétaire général adjoint

6) Khedher Hédi : ouvrier spécialisé, trésorier adjoint

7) Khedher Adnene : administrateur général à la télévision tunisienne, membre.

Date et numéro de reçu de dépôt :

Date : 23/6/2021

N° de reçu : 14611 chez l'Huissier de justice, Hamadi Sghaier, rue 13 Août, Ksour Essef.

2022S01449APSF1

Constitution d'une association

Nom : Fondation Mémoire et Citoyenneté

Siège : 8, Rue El Moez 1004 El Menzah 1

Objet : l'association a pour objet la préservation de la mémoire et cela par le biais de compagnes de plaidoyer auprès des autorités en vue d'initiatives de préservation de la mémoire collective, ainsi que par l'organisation de conférences et études et leur publication par tous les moyens.

Membres : Sihem Bensedrine : présidente - Mohamed Bensalem : vice président - Abdessalem Kekli : secrétaire général - Jalel Matri : responsable des relations extérieures - Rafik Jarray, trésorier.

2022403047APSF1

Homologation de résolutions

CLUB BEJA

Selon le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 novembre 2022 de l'association CLUB BEJA le premier chapitre du statut a été révisé pour devenir une association à spécialité unique (spécialité Tennis).

2022R02903APSF2

Syndic Résidence Khadija

Suivant le procès-verbal du 4/6/2022 enregistré à la recette de l'Ariana en date du 13/6/2022 sous le n°2061 quittance n°9128, un nouveau bureau de syndic a été élu et se compose de :

Président : Friga Mohamed Hatem

Trésorier : Arfaoui Mondher

Membres : Ghariani Ahmed, Dhif Radhia.

2022403035APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Fonderie Moderne de Tunisie RC : B177411997 MF G51678252015 Société anonyme dont le siège social est à la Zone Industrielle de Korba Route de Tunis km4.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété dénommée Ezzahra 84 sise à Tunis en bordure de l'avenue de Carthage et Ibn khaldoun d'une superficie de 58m² objet du TF n°104587Tunis ainsi que les parties afférentes qui fait l'objet du TF n°10502 Tunis tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis.

Mise à prix :

185.600.000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le Mardi le 17/1/2023 à partir de 9h du matin.

- La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

- Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2022T01323VEPA1

Vente aux enchères

Après surenchère du sixième

Maître Fekih Nabil

Avocat à la cour de cassation

L'avocat Poursuivant : Maître Fekih Nabil avocat exerçant à immeuble Borj Khéfacha B.N°7 Monastir M.F n°1214803y/p/000.

Le surenchérisseur : MDIMEGH Ben Younes Majdi CIN n°06792501 qui a désigné le bureau de son Avocat sis à immeuble Borj Khéfacha 2ème étage B.2.7 Monastir.

L'adjudication aura lieu le mercredi 11/01/2023 au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Le créancier poursuivant : BIAT Sarl sise à l'avenue Habib Bourguiba n°70/72 n° RNE : 000110F.

Débiteur saisi : Brahem Ben Bachir Lotfi CIN n°04133413 sis à l'avenue 23 Janvier Teboulba.

L'adjudicataire : Medeb Ben Idriss Bouraoui sis au bureau de son avocat M Jmal Dalinda sis à l'avenue Marchaoui Saiid immeuble Harzallah Monastir.

Mise à prix : est de 270.806.417 dt pour la totalité du bien par augmentation du sixième de la 1ère adjudication mise à part les frais réglementaires relative à la surenchère du sixième.

Le Terrain : Il s'agit d'un terrain titre bleu n°21096 Monastir inclue des arbres (Amande Olive.. et un ancien écurie) superficie totale est de 3551 m² situé à Bekalta Monastir

La visite du terrain : est possible chaque dimanche entre 9 et 10h. Tout renseignement est possible chez l'avocat poursuivant.

2022S01455VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Imed Ben Taher Mabrouki, débiteur, gérant de société, demeurant à la rue 02 Mars 1934 Corniche, Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de l'appartement situé en premier étage objet du titre foncier individuel n°101433 Sousse dénommé «les orangers 6» sise à Sousse délégation de Sousse d'une superficie de 103 m².

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de deux cent mille dinars (200.000, 000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le jeudi 12/01/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h au 17 h.

Pour de lus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2022S01456VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avec réduction du prix de vente de quarante pour cent sur le prix initial

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tél : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le lundi 9/01/2023 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 1 rue Abu El Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis et dont le bien a été saisi :

1- Jamel ben Mohamed Moncef Abdelkefi, médecin demeurant à la route de Saltnia km 6 station el oued n°54 Sfax en qualité de débiteur garant titulaire de la cin numéro 01273285.

2- Henda Bent Mohamed Moncef Bechadli institutrice demeurant à la même adresse en sa qualité de débitrice garante, Titulaire de la cin 03748779.

Bien objet de la vente aux enchères :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°21681 Sfax dénommé «Essaada» sis à la route Saltnia km 6 impasse FEKIH Sfax en bordure de deux rues d'une superficie de 1155 m² «d'après ce qui appert du registre de la propriété foncière; dépôt Sfax, volume 34, numéro 1097 et volume 26/2008 numéro 364».

Cette propriété consiste en un terrain clôturé où a été édifié une villa à deux étages. Un niveau inférieur d'une superficie de 230 m² et un niveau supérieur d'une superficie de 127 m². Une chambre sur les toits, un garage, une kitchenette un puits de rétention des eaux de pluie et une salle pour l'élevage des animaux, un jardin complanté d'arbustes de décoration et un pied d'olivier. La propriété est délimitée à l'ouest par une rue d'où son entrée, à l'est Khlifa, au sud une rue d'où l'entrée principale, au nord Lejmi.

Charges grevant la propriété :

1- Hypothèque en faveur de la BIAT en date du 13/10/2008 à hauteur de 180 mille dinars

2- Hypothèque en faveur de l'ARAB TUNISIEN BANK «ATB» en date du 21/01/2010 à hauteur de 20 mille dinars.

3- Hypothèque inscrite en faveur de la banque Tuniso-Kowetinne en date du 29/11/2010 à hauteur de 15 mille dinars.

4- Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 02/03/2012 à hauteur de 60 mille dinars

5- Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 26/02/2013 à hauteur de 70 mille dinars

6- Hypothèque inscrite en faveur de l'ARAB TUNISIEN BANK «ATB» en date du 15/5/2013 à hauteur de 15 mille dinars

7- Hypothèque inscrite en faveur de la banque Tuniso-Kowetienne en date du 02/4/2015 à hauteur de 27 mille dinars.

8- Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 25/01/2017 à hauteur de 230 mille dinars

9- Hypothèque inscrite en faveur de la l'ARAB TUNISIAN BANK "ATB" en date du 9/10/2017 à hauteur de 10 mille 600 dinars

Inscription valant saisie immobilière en faveur de la l'ARAB TUNISIAN BANK "ATB" en date du 26/11/2019 sur 577,5 parts indivises.

Inscription valant saisie immobilière en faveur de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en date du 1/8/2022 sur la totalité de la propriété.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : 330.152.400 dinars au lieu de 550.254,000 dinars et ce suite à la réduction du prix de vente de quarante pour cent.

Expert désigné : Mr Sellami Mohamed n° tel 21521600

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2022X01561VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Agence Anis de Voyages (débitrice), société à responsabilité limitée, représentée par son gérant Anis Zouari, inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Sfax sous n°B139202001, Matricule unique de Registre National des entreprises n°0418335N dont le siège social est situé à Sfax, Rue Salem Harzallah n°15.

2) Anis Ben Abdelaziz Zouari (caution solidaire et hypothécaire) gérant de l'agence Anis Voyage-, titulaire de la CIN n°011342542 y demeurant à l'Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri maison n°3 el Ain Sfax.

3) Abdelaziz Ben Ali Zouari (caution solidaire et hypothécaire et profité du droit d'usufruit (Omra) titulaire de la CIN 01129434 y demeurant à l'Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Sonia Ben Hadj Ali Huissier Notaire sous le n°9083 le 27/10/2022 sur la totalité de la propriété non immatriculée sise à la Route de Menzel Chaker Km5 Zanket Khlifa Tayyeri Rue Bizerte Sfax.

Cette propriété est représentée par une parcelle de terrain, dont la superficie totale est de 1364 m² où existe au milieu une construction d'une villa de deux étages de superficie couverte est de 388 m².

Le rez-de-chaussée contient une véranda sud où se trouve une porte qui mène au hall et passage où se trouve salle de réception, 3 chambres, salle de bain, wc, cuisine, débarras ouvert à une petite surface extérieure où se trouve un escalier qui mène à l'étage indiqué suivant.

L'étage supérieur contient hall, cuisine, salle de bain, wc, 3 chambres, balcon clôturé par des murs exploités comme chambre.

Suit cette construction indiquée du nord une construction secondaire de superficie est de 62 m² qui contient une chambre ouverture est et passage où se trouve wc, débarras cuisine, wc.

Du coté nord-est de la propriété se trouve un local d'habitation de superficie est de 143 m² qui contient une véranda sud qui mène au hall, 3 chambres, cuisine, salle de bain et garage y se trouve une grande porte extérieure ouverte nord sur rue d'où son entrée qui suit cette construction indiquée de l'ouest construction de garage couvert par Eternit et Tôle de superficie de 57 m². Du coté sud - ouest de la propriété se trouve construction de débarras couvert par Eternit de superficie de 27 m².

Les limites de la propriété : du Sud voisin Mohamed Abdenadher, du Nord Rue, de l'est entrée et de l'ouest Taoufik Zouari.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 750.000.000 D inscrit sur toute la propriété par acte de prêt hypothécaire par juste argument rédigé par deux huissiers Moez Krichene et Hassen Baneni le 17/11/2016 au profit ATB.

- Aref Ben Abdelkarim Ben Mohamed Bouain titulaire de la CIN 08401149 délivrée le 13/11/2007 locataire d'un local d'habitation appartenant à la propriété saisie demeurant Route Menzel Chaker Km5 Zanket Khlifa Tayyeri Rue Bizerte Sfax.

Mise à prix : le local saisi est fixé à sept cent vingt Milles Dinars (720.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 11 janvier 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise à la Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 240.000.000 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2022X01565VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : La BIAT en la personne de son représentant légal, demeurant 70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996.

Partie saisie : Monsieur Fethi Gargouri, CIN n°01102963, demeurant au 34 rue de Palestine - Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (M.F. 426117B/A/P/000) domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II - 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : 66,99/3429èmes parts Indivises du T.F. n°113226 Tunis consistant en un appartement situé au 2ème étage de l'immeuble résidentiel sis au 34 rue de Palestine Tunis composé d'un salon ouvrant sur un séchoir, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle d'eau.

Mise à prix : 90.000,000 Dinars, frais et honoraires taxés en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 10/01/2023 au tribunal de première instance de Tunis sis au Palais de Justice Avenue Bab Bnet Tunis à partir de 9h du matin.

Observations : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignés le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2022403041VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, (créancier saisissant).

La partie saisie :

La société QUICK SILVER TRADING SARL, siège social à 25 avenue Avicenne cité 6 Monastir, RC n° B1542672009 Tib 1ère instance Monastir, identifiant unique n°1102336W caution solidaire et hypothécaire de la société KING'S SAVOUR, SA, siège social au 25 Avenue Ali Ibn Abi Taleb Monastir, RC n° B278412008 Tib 1ère instance Monastir, identifiant unique n°1037954Z (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils» 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «CHRAGUI» objet du titre foncier n°32238 Monastir situé à Menzel Khir Ouerdanine Monastir, à usage Agricole, d'une superficie de 3246 m², bâti dessus une usine sur 758 m² délabrée par les flammes.

Mise à prix après rabaissement de 40 % de la mise à prix initiale :

Deux cent quarante deux mille neuf cent seize dinars 242.916,000 DT plus frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 4/01/2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Monastir.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022403044VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

GABES MARINE TANKERS

Société anonyme

Au capital de 7.100.000 dinars

GP1 Route de Sousse Km 13 Ez-zahra

Identifiant Unique : 429994 E

Identifiant CNSS : 182006-34

Les actionnaires de la société sont convoqués le 30 décembre 2022 à 10h du matin en assemblée générale ordinaire et ce au siège social à Ezzahra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'A.G.O.

- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,

- Quitus au liquidateur,

- Constatation de la clôture de la liquidation,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022T01326SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SEFINA-SICAF

Société anonyme

Au capital de 17.737.500 Dinars

7 rue n°5 Zone Industrielle CHARGUIA Tunis

Identifiant Unique : 447042 P

Identifiant CNSS : 140974-33

Messieurs les actionnaires de la société "Sefina-Sicaf" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/12/2022 à 11h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et du délai de convocation de l'A.G.O.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2022R02951SANB3

Convocation

BANQUE ZITOUNA

S.A au capital de 265.000.000 Dinars

Siège social : 02 Boulevard Qualité de la vie, 2015 Le Kram, Tunis

Identifiant Unique : 1120822H

Messieurs les titulaires des titres participatifs «Chahadet Zitouna» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Spéciale qui aura lieu lundi 26 décembre 2022 à 10 heures, au siège social de la banque, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'élection d'un président de l'assemblée générale spéciale des titulaires des titres participatifs «Chahadet Zitouna».

2. Informations sur l'activité de Banque Zitouna au 30/9/2022.

2022R02959SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de l'Informatique de Management et de Communication «SIMAC»

S.A. au capital de 1.050.000 dinars

Siège social : 124, rue Radhia Haddad - Tunis

IU : 0036115D

MF : 0036115DAM000

CNSS : 77662-62

Messieurs les actionnaires de la société SIMAC sont convoqués le jeudi 29 décembre 2022 à 11 heures, au siège social de SCET - TUNISIE - 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.

2022403034SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

CENTRALE SOLAIRE DE BIR EL HAFFAY

Société anonyme

Au capital de 5 000 000 dinars

Siège social : 36, rue de l'uranium - ZI Sidi Daoud - 2046 - la Marsa - Tunisie

Identifiant unique : N°1626043 W

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 décembre 2022 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31/12/2021 et des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021

- Affectation du résultat;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus à la direction générale et aux membres du Conseil d'administration;

- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

2022403036SANB3

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

Tunisian Indian Fertilizers : TIFERT

Société anonyme

Au capital de 278 656 600 DT

Identifiant Unique : 975908G

Siège social : 7 Rue du royaume d'Arabie Saoudite Tunis

Les actionnaires de la Société TIFERT sont convoqués à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 janvier 2023 à 11 h au 7, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Nomination de nouveaux administrateurs.

3. Renouvellement du mandat des administrateurs.

4. Lecture du Rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2020.

5. Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers 2020.

6. Lecture du Rapport spécial des commissaires aux comptes.

7. Approbation des Etats Financiers Audités arrêtés au 31/12/2020.

8. Approbation des conventions prévues par l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

9. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

10. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

11. Fixation des jetons de présence.

12. Nomination des Co-commissaires aux comptes.

13. Délégation des pouvoirs.

2022403038SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MEDIFLOR S.A

Société anonyme

Au capital de 22.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine

Identifiant unique : 1183939 R

Messieurs les actionnaires de la Société MEDIFLOR SA, sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 10 janvier 2023 à 11 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Annulation des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2022 ;

2. Dissolution de la société dans le cadre de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

3. Nomination d'un liquidateur;

4. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2022403042SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Liberté d'Exploitation des Eaux Minérales S.A «HAYET»

S.A au capital social de 10.000.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 9100 Sidi Bouzid

Identifiant Unique : 421684H/A/M/000

CNSS : 102925-08

Le conseil d'administration de la Société convoque les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 7/01/2023 à (9) heures du matin au siège de l'unité de production de la société situé à Baten El Gazel Nord à Jelma, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour de l'article (31) des statuts de la société conformément à la loi n°2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2021.

3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

5. Approbation des conventions réglementées régies par le code des sociétés commerciales.

6. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

7. Affectation du résultat net de l'exercice 2021.

8. Quitus aux administrateurs.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois (3) ans couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024.

10. Autorisation et approbation du programme d'investissement d'acquisition d'une nouvelle ligne de production.

11. Autorisation et approbation du programme de financement de l'acquisition de la nouvelle ligne de production.

12. Autorisation au président directeur général de la société de créer sa propre société de production des emballages en plastique et acceptation d'entretien de relations d'affaires avec la société «SLEEM HAYET ».

13. Examen et approbation de l'augmentation du capital social de la société par incorporation des résultats reportés positifs inscrits à la date du 7/01/2023 et pour un montant de 2.200.000 DT.

14. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes de la société.

15. Approbation de l'augmentation du capital social de la société.

16. Modification des statuts de la société; et

17. Pouvoirs.

2022403046SANB3

Autres sociétés

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERIVCE AGRICOLE (COT)

Avenue Hédi Nouira - Sousse

Le Comité de gestion temporaire de la société Mutuelle de Base de services agricoles «COT» à l'honneur de convoquer tous les adhérents pour se présenter à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu dimanche le 15 janvier 2023 à 9h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ La révision et l'actualisation de l'état des adhérents.

2/ Modification de l'article 09 du règlement intérieur.

Remarque :

1- Cet avis est une convocation individuelle pour tous les adhérents.

2- Au cas ou le quorum n'a pas eu lieu. L'assemblée générale ordinaire aura lieu dimanche 5/02/2023 (même ordre de jour, même heure, même siège).

2022S01454SODB3

Assemblée générale ordinaire exercices 2019, 2020, 2021

De la Société mutuelle de base de services agricoles "Errahma" Hajeb Tyna Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Errahma" à Hajeb de la délégation Tyna Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire des l'exercices 2019, 2020, 2021 qui sera tenue le lundi 9 Janvier 2023 à neuf heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Hajeb Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers exercices 2019, 2020, 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2019, 2020, 2021.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat exercices 2019, 2020, 2021.

- Actualisation de la liste des adhérents et admission de nouveaux adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023, 2024.

- Election des deux tiers des membres du conseil d'administration et remplacement d'un autre membre.

Observation :

- Le dépôt des candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 19 décembre 2022 jusqu'au vendredi 30 décembre 2022 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Errahma" Hajeb BP44 Sfax 3078.

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2022X01566SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société Tunisienne de Chocolat et de Confiserie "SOTUCHOC" dont le siège social est situé à la route de Khélidia km 13 Nâassen gouvernorat de Ben Arous a présenté une

demande au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie en date du 29 décembre 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de chocolat et de confiserie située à 66 avenue d'Habib Bourguiba Mégrine gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous ou de la municipalité de Mégrine.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Mégrine ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte du titre de propriété

Monsieur Hassan Ben Mohamed Ben Amor Bouchoucha, titulaire d'une carte d'identité nationale n°00580316, annonce la perte du titre de propriété numéro 09/4697 du 30/4/2008 du titre foncier n°45960 Ariana.

Selon la déclaration d'honneur du 22/11/2022.

2022R02958DIVD2

Avis

Mr Sami Ben Ahmed Ben Ali Dawed informe le public que son titre de propriété concernant un étage de villa de sup 200m² situé à la route Mahdia km 11 Sfax, est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Abid Zouhir notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2022X01564DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Zina Bent Salah Ben Saad Aidi avise le public qu'elle possède la moitié indivise d'une parcelle nord ouest n°1 de surface 674.46 m² sise à la route Saltnia km 10.5 Sfax limité au sud par Noureddine Aydi et sa mère du coté ouest et impasse du coté est à l'est Jileni Aydi au nord Nasreddine Aydi et à l'ouest Rebai suivant un contrat de vente daté le 14 mars 2010 dressé par les notaires Malek Turki et Houcine Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'elle désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2022X01567DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce numéro 2022R02886APSF1 parue au Journal Officiel Annonce, numéro 145 du 7 décembre 2022, en français :

Lire :

Présidente : Azza Ghanmi ép. Naccache

Membres : Kaouther Soussou - Daoud Abed El Moneem Feleh - Hajer Boujemaa - Nadia Hakimi

Au lieu de :

Présidente : Azza Ghanmi ép. Naccache

Membres : Kawther Soussou - Daoud Abed El Moneem Feleh - Hajer Boujemaa - Nadia

Hakimi - Zied Elheni - Chaker Elhouki.

2022R02955RECZ9